

Axe prioritaire 7 : Qualité et Vie Universitaire

Le pôle Sociétés souhaite poursuivre l'élan donné par le précédent CPOM en mettant en place plusieurs actions dans le domaine de la qualité de vie universitaire, en faveur des personnels et des étudiants.

Toutes ces actions doivent toucher le plus grand nombre et peuvent être utilement menées en collaboration avec le pôle Humanités comme cela a été le cas précédemment pour les aménagements extérieurs sur le campus Tertre.

Action 7.1 : Améliorer la qualité des espaces d'études et de vie

Des aménagements extérieurs sont planifiés dans le cadre du CPOM 2023. Nous souhaitons poursuivre dans cette dynamique, tant au niveau des espaces de détente mis à disposition des usagers que de la signalétique. Il s'agit là notamment de faciliter les déplacements des étudiants de sociologie qui sont hébergés dans les locaux de nouveau Tertre.

- Mettre en place une **signalétique efficace** sur le campus,
- **Aménagements** intérieurs et extérieurs.

Action 7.2 : Favoriser les actions de prévention dans le champ du bien-être

Le bien-être étudiant est un élément structurant de leur réussite. La pression des études associée aux contextes anxiogènes que nous connaissons (suite COVID, sélection, précarité...) fonde la nécessité d'un accompagnement, notamment sur le champ de la santé mentale.

- Organisation d'un **cycle de conférences sur le bien-être**.

Action 7.3 : Favoriser l'accueil et l'accompagnement des ESH

Favoriser l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap passe par une meilleure appropriation par tous de la thématique du handicap. Un travail pourrait être mené en lien avec la cellule REP'R, la mission handicap et les services de scolarité, afin d'établir un diagnostic de l'existant et de dégager des pistes d'amélioration qui seraient partagées auprès du plus grand nombre. Quelques actions nous semblent déjà évidentes :

- Financement de **matériel, logiciels**, mutualisés au sein du pôle,
- **Sensibilisation** au handicap invisible,
- **Signalétique** handicap,
- S'appuyer sur le **dispositif REP'R et la mission handicap**,
- **Communication** sur les dispositifs d'accueil et d'accompagnement.

Action 7.4 : Créer le sentiment d'appartenance

L'organisation de petits déjeuners polaires a permis en 2023 aux personnels des différentes composantes de se rencontrer et de créer des liens autour d'un moment convivial, que nous souhaitons reconduire. Une réflexion sera menée, notamment avec le pôle humanités sur l'organisation d'évènements partagés lors des périodes de rentrées. Afin de favoriser l'implication de tous dans nos projets, une boîte à idées sera créée sur le site internet, afin d'accueillir les projets des personnels et étudiants, sur les thématiques du CPOM, qui pourront être financés après une étude de faisabilité.

- Co-organisation (pôle et composantes) d'une semaine de **rentrée/intégration**,
- **Boîte à idées** sur le site internet **et financements de projets collaboratifs**,
- Poursuite des **petits déjeuners polaires**.

Action 7.5 : Dégager du temps, améliorer la qualité de vie au travail

Les nombreuses tensions ressenties cette année dans les composantes portaient majoritairement sur la charge de travail trop importante des enseignants et des personnels Biatss, qui ne disposent pas du temps nécessaire pour développer de nouveaux projets. Quelques points critiques ont d'ores et déjà été identifiés, sur lesquels une réflexion devra être menée afin de définir des leviers d'action.

- Enveloppe NU **correcteurs copies**,
- **Dotation pédagogique** / enseignant - Groupe de travail NU,
- **Surveillances examens** : Quelle alternative à l'enseignant ?
- Soutien des responsables de formations ouvertes à l'alternance.

Action 7.6 : Développer des pratiques et projets artistiques et culturels sur le campus

L'accès à la culture est essentiel à la qualité de vie du personnels et des usagers du pôle Sociétés. Aussi des expositions seront organisées en lien avec l'École des Beaux-Arts, mais aussi l'ENSA, l'École du design ou encore les œuvres des personnels et des étudiants.

- **Abonnement** École des Beaux-Arts,
- **Organisation d'expositions**, accrochages, vernissages, etc.,
- Acquisition de **matériel d'exposition**,
- Proposer aux usagers et personnels d'exposer leurs **œuvres personnelles**.